



**ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN**  
**Centre Technique de la Forêt Communale**

*BP : 15 107 Yaoundé CAMEROUN*

*Tél. : (00237) 677 75 79 93 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)*

*Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)*

*Facebook : <https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>*

*YouTube: <https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nLJ0ijb9dVnMQ>*

## **PROJET « REBOISEMENT 1400 »**

### **RAPPORT GENERAL DES ACTIVITES DU PROJET REBOISEMENT 1400 REALISEES DANS LA COMMUNE BANGANGTE (DEC 2018 – MAI 2023)**

**Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) B.P  
: 15 107 Yaoundé / Contact : 677 75 79 93 / Email :  
[ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)/Web:  
[www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)**



MAI 2023

## TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES CARTES .....	5
LISTE DES PHOTOS.....	5
LISTE DES ANNEXES.....	5
PARTIE 1 : ETATS DES LIEUX DES SITES A REBOISER DANS LA COMMUNE DE BANGANGTE.....	6
I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE BANGANGTE.....	7
I.1. Description du milieu physique .....	7
I.2. Végétation.....	7
I.3. Hydrographie .....	8
I.4. Climat.....	8
I.5. Démographie.....	9
I.6. Activités socio-économiques .....	9
II. PRESENTATION DE LA SITUATION DE REFERENCE DES SITES DE REBOISEMENT.....	10
II.1. Localisation de la réserve forestière de Baloumgou.....	10
III. FORCES ET FAIBLESSES DU SITE DE REBOISEMENT .....	13
III.1. Les Forces des sites à reboiser .....	13
III.2. Les Faiblesses des sites à reboiser.....	13
IV. NIVEAU D'IMPLICATION DES COMMUNAUTES (POPULATIONS) RIVERAINES.....	15
V. NIVEAU D'IMPLICATION DE LA COMMUNE.....	16
VI. PARTENARIATS EXISTANTS DANS LA ZONE .....	16
VII. LES AXES D'APPUIS .....	17
PARTIE 2 : GEOREFERENCMENT ET CARTOGRAPHIE DES SITES DU PROJET REBOISEMENT 1400.....	18
1. Matériels.....	20
2. Collecte des données .....	20
2.1. Collecte des données secondaires .....	20
2.2. Collecte des données primaires .....	20
3. Analyse et traitement des données .....	22
4. Résultats des travaux de cartographies des sites du projet R1400 dans la Commune de Bangangté.....	23
PARTIE 3 : SYNTHESE DES ACTIVITES DU PROJET REBOISEMENT 1400 REALISEES DANS LA COMMUNE DE BANGANGTE.....	25
RESUME DE L'ACTION .....	26
RESULTATS OBTENUS DE DECEMBRE 2018 A MAI 2023 .....	28
1. Sites de reboisés et essences plantées dans la Commune de Bangangté.....	30

2. Relations / Nature des partenariats de la Commune de Bangangté dans le cadre du Projet R1400 .....	31
3. SYNTHÈSE DES SUPERFICIES REBOISÉES ET RÉUSSIES DANS LA COMMUNE DE BANGANGTE (2019-2022).....	33
4. Accompagnement de la commune pour la création d'un site physique du marché communal de bois MCB de Bangangté.....	34
4.1. Visite du site physique du marché communal de bois MCB de BANGANGTE.....	36
4.2. Sensibilisation des vendeurs de bois et autres acteurs sur le processus de mise en place et de fonctionnement du site physique du marché communal de bois MCB de BANGANGTE .....	36
4.3. Recommandations sur la création d'un site physique du marché communal de bois MCB de Bangangté .....	38
<b>PARTIE 4 : CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES ACQUISES PAR THÉMATIQUES DU PROJET R1400 DANS LA COMMUNE DE BANGANGTE.....</b>	<b>39</b>
<b>FICHES DE CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES ACQUISES PAR THÉMATIQUES DANS LA COMMUNE DE BANGANGTE .....</b>	<b>40</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>47</b>
<b>Les perspectives après le projet reboisement 1400 .....</b>	<b>47</b>
<b>ANNEXE .....</b>	<b>48</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Quelques coordonnées GPS des sites de reboisement .....	12
Tableau 2 : Coordonnées des principaux sites PR1400 dans la réserve de Balougou dans la Commune de Bangangté .....	23

## LISTE DES CARTES

Carte 1 : Carte de localisation de la réserve forestière de Balougou .....	10
Carte 2 : Carte de localisation de la zon à reboiser dans la réserve forestière de Balougou.	13
Carte 3 : Cartographie des sites du Projet Reboisement 1400 .....	19
Carte 4 : Localisation des sites et matérialisation des parcelles reboisées du PR1400 dans la Commune de Bangangté .....	23
Carte 5 : Carte web de localisation des communes bénéficiaires avec des images de terrain et synthèse des travaux effectués dans la Commune de Bangangté.....	24

## LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Parcelles vides (à gauche) et des parcelles de très faibles densités d'eucalyptus (à droite) sur le site de Balougou .....	11
Photo 2 : Végétation naturelle est herbeuse dominée par des graminées et fougères .....	11
Photo 3 : Sol latéritique nu par endroit dû au terrassement et prélèvement de la latérite pour les travaux d'entretien des routes des villages.....	12
Photo 4 : Carrière d'exploitation des pierres du côté de la réserve de Balougou et évoluant vers la réserve.....	14
Photo 5 : Champs et habitations présents dans la réserve .....	15
Photo 6 : Routes (à gauche), et lignes de fil électrique (à droite) qui traverse la réserve .....	15
Photo 7 : Visite du site de reboisement accompagné du chef de poste forestier et du personnel de la délégation départemental des Forêts du Ndé.....	17
Photo 8 : Echanges avec le délégué départemental des Forêts (DD MINFOF) du Ndé (à gauche) et photo de famille à l'entrée de la délégation (à droite).....	17
Photo 1 : Visite du DD MINFOF du Ndé sur le site de reboisement de la réserve de Balougou .....	49
Photo 2 : Lancement de la Campagne sylvicole 2020 dans la mairie de Bangangté .....	49
Photo 3 : Organisation des travaux d'entretien des plants dans la réserve forestière de Bapouh-Bana.....	51
Photo 4 : Sensibilisation des organisations locales, des éleveurs et communautés riveraines sur les inconvénients du feu de brousse et du pâturage dans les sites de reboisement .....	52
Photo 5 : Séance de travail avec le PNDP Ouest, les maires de Bangangté, Bangou et Bana pour l'organisation des travaux d'entretien dans la Réserve Forestière de Bapouh-Bana .....	53
Photo 6 : Suivi des travaux de reboisement sur le site dégradé de Banekane au sein de l'Université des Montagnes (UdM).....	54
Photo 7 : Visite du site de reboisement de Balougou.....	55
Photo 8 : Réunion de restitution des rapports d'activités et des travaux de capitalisation à la mairie de Bangangté.....	56

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Quelques images de terrain.....	48
Annexe 2 : Mémoire d'entente pour le contrat de subvention entre l'ACFCAM et la Commune de Bangangté .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

**PARTIE 1 : ETATS DES LIEUX DES SITES A  
REBOISER DANS LA COMMUNE DE  
BANGANGTE**

## **I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE BANGANGTE**

L'Arrondissement de Bangangté a été créée en 1930 par l'arrêté du Haut-Commissaire de la France d'Outre-Mer. La Commune de Bangangté, créée par Arrêté N° 807 du 29 novembre 1954 est située dans la Région de l'Ouest, Département du Ndé et érigée en chef-lieu du département du Ndé par le décret N° 61 du 3 février 1961 du Président Ahmadou AHIDJO. Elle couvre une superficie de 800 km<sup>2</sup> avec une population de 200 000 habitants constitués principalement des agriculteurs et des éleveurs. Elle s'étend entre 5° 7' 30'' et 5° 9' 30'' de latitude Nord et entre 10° 30' 00'' et 10° 32' 30'' de longitude Est et a une altitude moyenne de 1365 m. La Commune de Bangangté est composée de 7 groupements (Bangangté, Bangoulap, Bamena, Bahouc, Batchingou, Bangang Fokam, Bangoua). Elle est limitée au Nord par les communes voisines de Bayangam, Foubot et Bangou ; au Sud par la Commune Bassamba et de Tonga ; à l'Ouest par les communes de Bazou et Bana, à l'Est par la Commune de Massangam.

### **I.1. Description du milieu physique**

Le milieu naturel de l'arrondissement de Bangangté présente ses particularités. Le territoire de l'arrondissement de Bangangté est caractérisé par des reliefs variés tels que les hautes terres, les pentes, les plaines et pénéplaines. On y distingue plusieurs types de sol :

- les sols ferrallitiques rouges et de texture argileuse, basaltiques et métamorphiques. Ce sont en gros des sols sur basalte bien profond et homogène dans les parties à pentes moyennes ou faibles, ils sont favorables à l'agriculture ;
- les sols latéritiques rougeâtres comportant des affleurements rocheux ou caillouteux sur les flancs et quelques sommets impropres à l'agriculture;
- les sols argileux qui durcissent dès la saison sèche dans les zones marécageuses ;
- les sols hydromorphes caractérisés par un engorgement temporaire, ils sont dans les plaines fertiles et propres au maraîchage s'ils sont drainés ;
- les sols alluvionnaires amorphes, hydro morphes noires très fertiles dans les plaines.

A cause de l'influence du relief, le climat d'altitude prédomine et la moyenne annuelle des précipitations oscille entre 1400 mm et 2500 mm.

### **I.2. Végétation**

La flore est dominée de savane herbeuse avec quelques îlots de forêts naturelles protégées. La savane herbeuse est constituée de graminées, de *Melinis odorant*, de *Imperata cylindrica* (Letouzey, 1979) ; cette savane remplace la forêt secondaire dont les reliques

subsistent en îlots dans le paysage (Simeni, 2009) ; cette dernière est le résultat de la destruction de la forêt primaire par suite de défrichage, de feux de brousse, pour laisser place aux plantations pour les cultures vivrières. Les zones marécageuses sont caractérisées par des formations montagnardes et par des raphiales à *Rafia farinifera*.

### **I.3. Hydrographie**

Le réseau hydrographique de la zone est suffisamment dense. Le Noun est le principal cours d'eau drainant la zone. Il est alimenté par trois affluents : le Kong et le Ngam, ainsi que le Ndé plus à l'Est. La ville est traversée par des petits cours d'eau qui se jettent dans le Ngam au rang desquels : Kepantse, Pantse, Sao, et Babe. Le régime hydrographique est caractérisé par une période de crue en saison des pluies (septembre-octobre) et une période d'étiage en saison sèche (février-mars). Ces cours d'eau sont intermittents, avec des tarissements observés pour certains cours d'eau pendant la saison sèche.

### **I.4. Climat**

La nature topographique de Bangangté a une influence sur les conditions climatiques, lui conférant un climat d'altitude. Bangangté connaît un climat subéquatorial de mousson ou pseudo tropical à dominance humide et fraîche. Une grande partie de la commune est marquée par 2 grandes saisons, la saison sèche et la saison des pluies. La saison sèche est généralement plus courte et s'étend de mi-novembre à mi-mars. La saison des pluies quant à elle, plus longue, va de mi-mars à mi-novembre. On note cependant de petites variations quant à la date de début et de fin des pluies. Les données pluviométriques obtenues à la Délégation Départementale de l'Agriculture à Bangangté montrent que, pour la période allant de 1990-2010, le mois de septembre a été le plus pluvieux avec 273,8 mm de pluie, et le mois de décembre, le plus sec, avec 1,9 mm de pluie.

Cependant, bien que la moyenne de température soit comprise entre 14°C et 28°C, on observe des températures élevées (soit 35° C) dans les forêts de basse altitude et les plaines. Généralement, les temps varient de chaud et humide dans les zones de basse altitude à froid et sec dans les zones de haute altitude. Les inversions de température surviennent dans les vallées et les dépressions. La moyenne annuelle des précipitations est comprise entre 1400 et 2500 mm mais inégalement répartie dans les 8 mois de l'année.

Les principaux vents porteurs de pluie, qui viennent du Sud sont interrompus par les hautes terres entraînant les pentes Sud-Ouest humides sur les montagnes et les écrans de pluies sur les côtés Nord-Est. Pendant la journée, l'air chaud monte, conduisant à des conditions de brouillard et de nuages le long des escarpements. Cette zone est de type tropical humide avec

quatre saisons, deux pluvieuses et deux sèches. La petite saison de pluies, s'étend de mi-mars à juin alors que la grande va d'août à mi-novembre. La grande saison sèche couvre les mois de novembre à mi-avril, alors que la petite saison sèche est en juillet.

### **I.5. Démographie**

Démographiquement, la région de l'Ouest, y compris la commune de Bangangté est une zone de forte concentration de la population. Suivant les plans de développement locaux (PDL), la population est inégalement dans tout l'arrondissement et était de 200 000 habitants en 2013. C'est ainsi que les plus grandes concentrations se retrouvent autour des chefferies et le long de l'axe Bafoussam-Yaoundé. La population est essentiellement autochtone, même si on retrouve en minorité des allogènes venus de diverses régions du Cameroun, ainsi que des expatriés.

### **I.6. Activités socio-économiques**

L'économie de la localité est essentiellement axée sur l'agriculture. L'arrondissement de Bangangté possède en effet, l'un des marchés de produits vivriers les plus importants du plateau bamiléké. On y trouve :

- des cultures vivrières très diversifiées : tubercules, haricot, arachides ;
- des cultures maraîchères : tomates, pastèques, choux ;
- des cultures d'exportation, essentiellement café et cacao ;

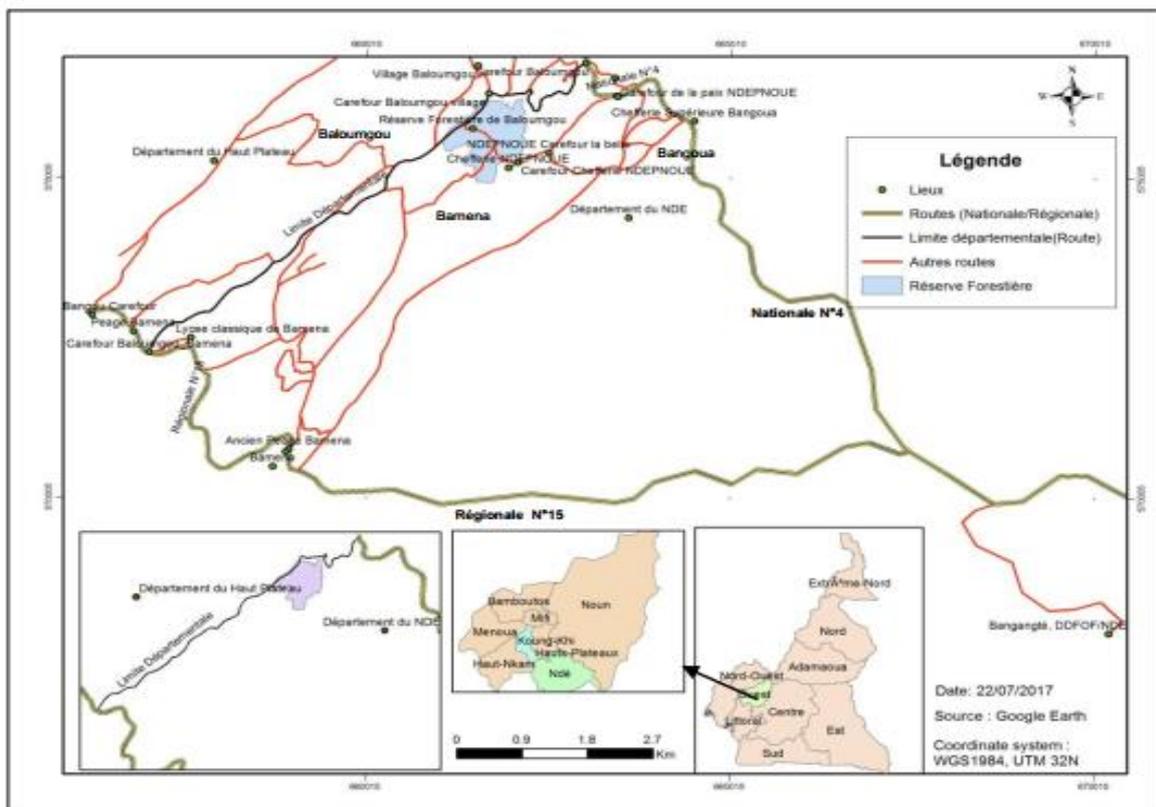
L'activité pastorale est quant à elle axée sur l'élevage des bovins, des caprins, d'ovins, des porcins et des volailles. Dans le cadre du transfert des compétences dans le domaine de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, le Ministère des Forêts et de la Faune a transféré la gestion des certaines réserves forestières aux communes, parmi lesquelles celle de Baloumguou transférée à la commune de Bangangté. Ce transfert de compétence qui s'est fait dans le cadre de la décision N° 2002/D/MINFOF/SG/DF/CSRRVS, du 21 Août 2012, vise à assurer une gestion durable des ressources forestières, fauniques et halieutiques ; et leur contribution effective au développement économique et social local. La commune de Bangangté est membre fondateur de l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM). A ce titre elle fait partie des communes bénéficiaires des subventions de l'ACFCAM dans le cadre du cofinancement des activités de reboisement dans les communes des zones de savanes sèches et de transition du Cameroun. Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les communes de zones de savanes sèches et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR qui s'articule autour de l'APVFLEGT. Elle a pour objectif général de promouvoir l'amélioration de la gouvernance, de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière plus spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir

des sources de bois d'origine légale. La Commune de Bangangté a bénéficié d'un financement de 80 000 Euros pour 4 ans.

## II. PRESENTATION DE LA SITUATION DE REFERENCE DES SITES DE REBOISEMENT

### II.1. Localisation de la réserve forestière de Baloumgou

La réserve forestière de Baloumgou est située entre le Département du NDE et celui des Hauts plateaux, dans la Région de l'Ouest Cameroun. Elle se partage l'Arrondissement de Bangangté dans le NDE et celui de Bangou dans les Haut – plateaux. D'après les archives du poste forestier, elle fût créée en 1934 et s'étendait sur une superficie de 169 ha. Géographiquement, la réserve s'étend entre 5,196° et 5,211° de latitude Nord et entre 10,426° et 10,447° de longitude Est (Arcgis). La grande partie de la réserve est constituée de plantations d'Eucalyptus et le reste de la forêt naturelle. Elle traverse trois villages dont Baloumgou dans sa partie nord, Bangoua à l'ouest et au sud – ouest, et Bamena au sud – est et à l'est.



Carte 1 : Carte de localisation de la réserve forestière de Baloumgou

Les sites de reboisement sont situés dans la réserve forestière de Baloumgou qui contient par endroit quelques vieux pieds d'eucalyptus plantés il y'a de cela 20 ans et plus. Ces plants ont

des densités très faible (100 tiges à l'hectare) d'où la nécessité d'y effectuer du reboisement pour densifier davantage et restaurer le site en dégradation. Le cumule des parcelles vides à reboiser et à densifier peuvent atteindre 30 ha (voir photo 1).



**Photo 1 :** Parcelles vides (à gauche) et des parcelles de très faibles densités d'eucalyptus (à droite) sur le site de Baloumgou

Le site contient des arbres et arbustes également qu'il faudra couper ou élaguer par endroit pour permettre une bonne mise en œuvre du reboisement. La végétation naturelle est herbeuse, dominée par des graminées et fougères. Le sol latéritique est nu par endroit dû au terrassement et prélèvement de la latérite pour les travaux d'entretien des routes des villages riverains.



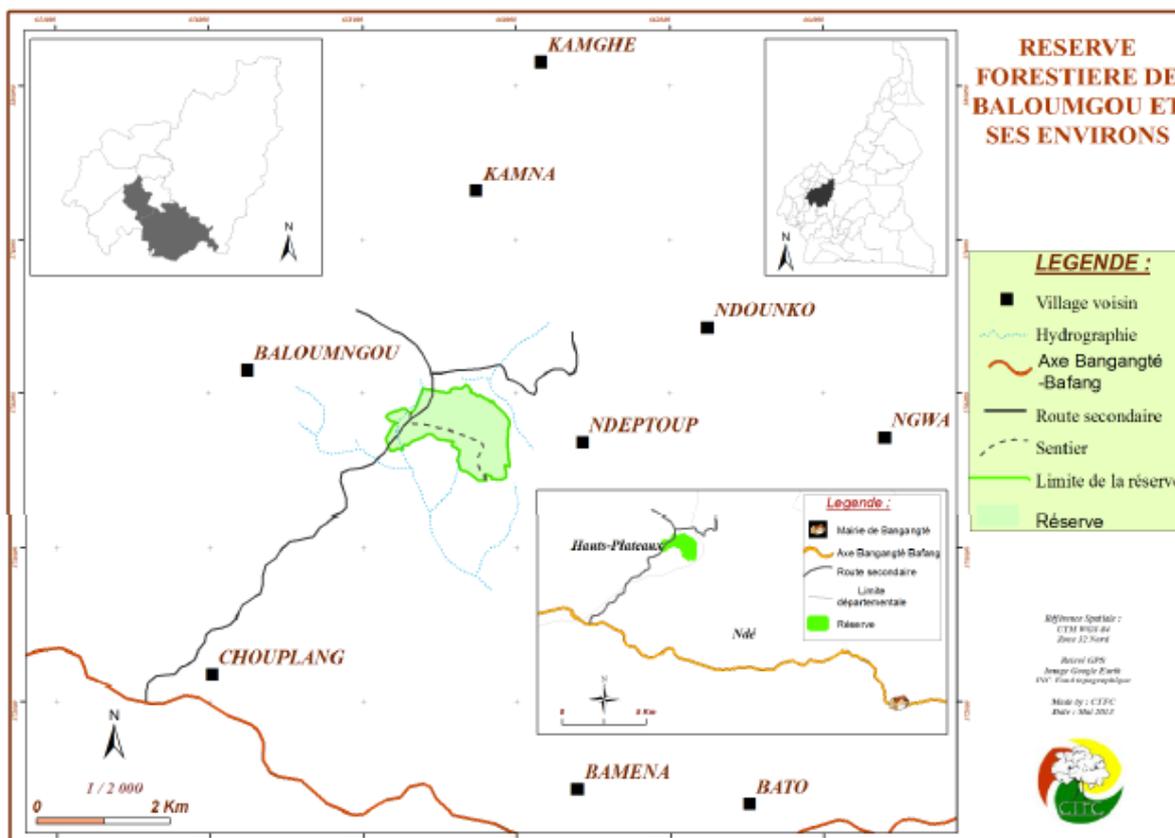
**Photo 2 :** Végétation naturelle est herbeuse dominée par des graminées et fougères



**Photo 3 : Sol latéritique nu par endroit dû au terrassement et prélèvement de la latérite pour les travaux d'entretien des routes des villages**

**Tableau 1 : Quelques coordonnées GPS des sites de reboisement**

<b>Nro</b>	<b>LATITUDE (N)</b>	<b>LONGITUDE (E)</b>	<b>ALTITUDE</b>
1	05°19'95.50''	10°43'91.66''	1440 m
2	05°20'31.61''	10°43'97.23''	1450 m
3	05°20'40.45''	10°43'47.87''	1416 m
4	05°20'36.73''	10°43'54.75''	1415 m
5	05°20'54.48''	10°43'28.30''	1438 m



Carte 2 : Carte de localisation de la zon à reboiser dans la réserve forestière de Baloumgou

### III. FORCES ET FAIBLESSES DU SITE DE REBOISEMENT

#### III.1. Les Forces des sites à reboiser

En contre bas du site de reboisement, on note la présence d'un marécage ainsi que des ruisseaux pérennes qui sont exploités par des agriculteurs pour la pratique des cultures maraichers. Le site est situé entre 3 à 5 km des maisons d'habitations des groupements limitrophes Bamena, Baloumgou et Bangoua. Le statut du site est bien connu des riverains comme réserve forestière. Un Chef de poste forestier est détaché de la Délégation Départementale du Ministère des Forêts et de la Faune du NDE pour le contrôle régulier des exploitations illégales et la lutte contre les feux de brousses reçurent en saison sèche. Le travail peut être effectué sur plusieurs blocs de reboisement rapprochés dans un même bassin versant de la réserve.

#### III.2. Les Faiblesses des sites à reboiser

Les activités d'élevage de (poulets, bovins, moutons et chèvres) sont existantes dans les zones périphériques de la réserve. Les bergers utilisent le sentier qui est à l'intérieur de la

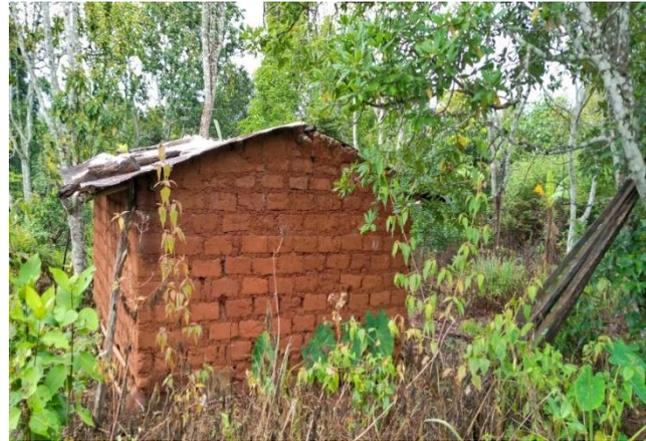
réserve comme couloir de transhumance. Une grande sensibilisation et des concertations devraient être menées avec les chefs de troupeau et bergers pour éviter les pertes liées au piétinement des bêtes. Une sécurisation des sites de reboisement est nécessaire du côté du sentier qui sert pour le moment de couloir de transhumance pour empêcher l'intrusion des bêtes dans les zones boisées. Une campagne d'entretien des zones reboisées doit être faite d'une part et d'autre part, les communautés devraient être également sensibilisées contre des feux de brousse en fin de saison de pluie. On note également les faiblesses suivantes :

- Faible collaboration entre la mairie de Bangangté et la délégation départementale du Ndé car les chefs de postes forestiers et les agents de la DD MINFOF ne sont pas toujours consultés dans la mise en œuvre des activités de la mairie ;
- Faible implication des communautés (populations) riveraines dans les projets réalisés par la mairie ;
- La délégation départementale du Ndé et la mairie de Bangangté ne possède pas suffisamment d'information sur la délimitation de la réserve, les limites de la réserve n'étant pas matérialisées sur le terrain on note la présence d'une carrière d'exploitation de pierres situé très proche de la réserve et qui évolue au fil des jours vers la réserve (voir photo 4) ;



**Photo 4 :** Carrière d'exploitation des pierres du côté de la réserve de Baloungou et évoluant vers la réserve

- On note également la présence de quelques champs et habitations dans la réserve



**Photo 5 :** Champs et habitations présents dans la réserve

- La réserve qui est traversée par des routes et deux lignes de fil électrique.



**Photo 6 :** Routes (à gauche), et lignes de fil électrique (à droite) qui traverse la réserve

#### IV. NIVEAU D'IMPLICATION DES COMMUNAUTES (POPULATIONS) RIVERAINES

Les populations riveraines pratiquent de l'agriculture en contre bas de la réserve et de la zone de reboisement. Il est difficile par endroit de percevoir les limites réelles entre les plantations et la réserve. Des empiètements des limites de la réserve ne sont pas en reste. Il est important de reconstituer les limites de la réserve avec la participation des familles, chefs de village riverains de la réserve et matérialiser par des plaques indicatrices bien visibles. Signalons l'absence d'un comité paysan forêt pour la réserve forestière de Baloumgou. Dans

chaque quartier riverain, nous avons des associations de femmes, hommes et jeunes qui doivent être sensibilisés pour la mise en œuvre ainsi que la pérennisation du projet du reboisement 1400.

## **V. NIVEAU D'IMPLICATION DE LA COMMUNE**

La commune dispose d'une délibération communale qui autorise la création d'un service chargé de l'environnement et de la foresterie. La commune dispose d'un personnel qualifié pour la conduite de la mise en œuvre des activités dans le cadre de ce projet. La commune a bénéficié et a mis en place 103 hectares dans le cadre de la phase pilote du Projet REDD+ dans la réserve forestière Bapouh Bana. La commune a créé une pépinière communautaire d'une capacité de production de 30 000 plants à Batchingou.

Pour faciliter la mise en œuvre, la commune a ouvert des stages de vacances aux jeunes des communautés riveraines pour faciliter la mobilisation de la main d'œuvre locale. La commune travaille avec l'accompagnement des sectoriels du MINFOF pour former les communautés riveraines sur les techniques conduites des activités de reboisement. Le volet communicationnel et la sensibilisation sont assurés par la Commune qui organise et anime des émissions sur les chaînes de radio communautaires sur des thématiques de changement climatique, lutte contre la déforestation. Les plants fruitiers (variétés améliorées et sélectionnées et greffées) seront produits chaque année dans la pépinière communale et seront distribués gratuitement chaque année aux communautés riveraines pour la mise en terre dans les plantations individuelles en fonction de l'aménagement et de la superficie qui sera disponible dans la parcelle de chaque potentiel bénéficiaire. La commune va encourager la pratique de l'agroforesterie afin de créer à la longue des marchés locaux/points d'écoulement des fruits dans les villages riverains de la réserve. Une situation de référence sera faite ainsi qu'une fiche de suivi de chaque bénéficiaire par année. La commune doit tout faire pour amener les populations à réduire la pression des activités anthropiques sur la réserve.

## **VI. PARTENARIATS EXISTANTS DANS LA ZONE**

La commune de Bangangté, a signé des conventions de partenariat avec le MINFOF. Une convention de partenariat pour la valorisation de la réserve forestière de Baloungou est en cours d'élaboration avec ENEO. La commune entretient de très bonnes relations de collaboration avec les différents sectoriels techniques de l'Etat en matière de mise en œuvre des compétences transférées aux communes. Pour tous les projets en cours, les sectoriels Régionaux, Départementaux d'arrondissement) sont associés à toutes les étapes que ce soient (maturation, mise en œuvre, suivi et pérennisation).



**Photo 7 : Visite du site de reboisement accompagné du chef de poste forestier et du personnel de la délégation départemental des Forêts du Ndé**



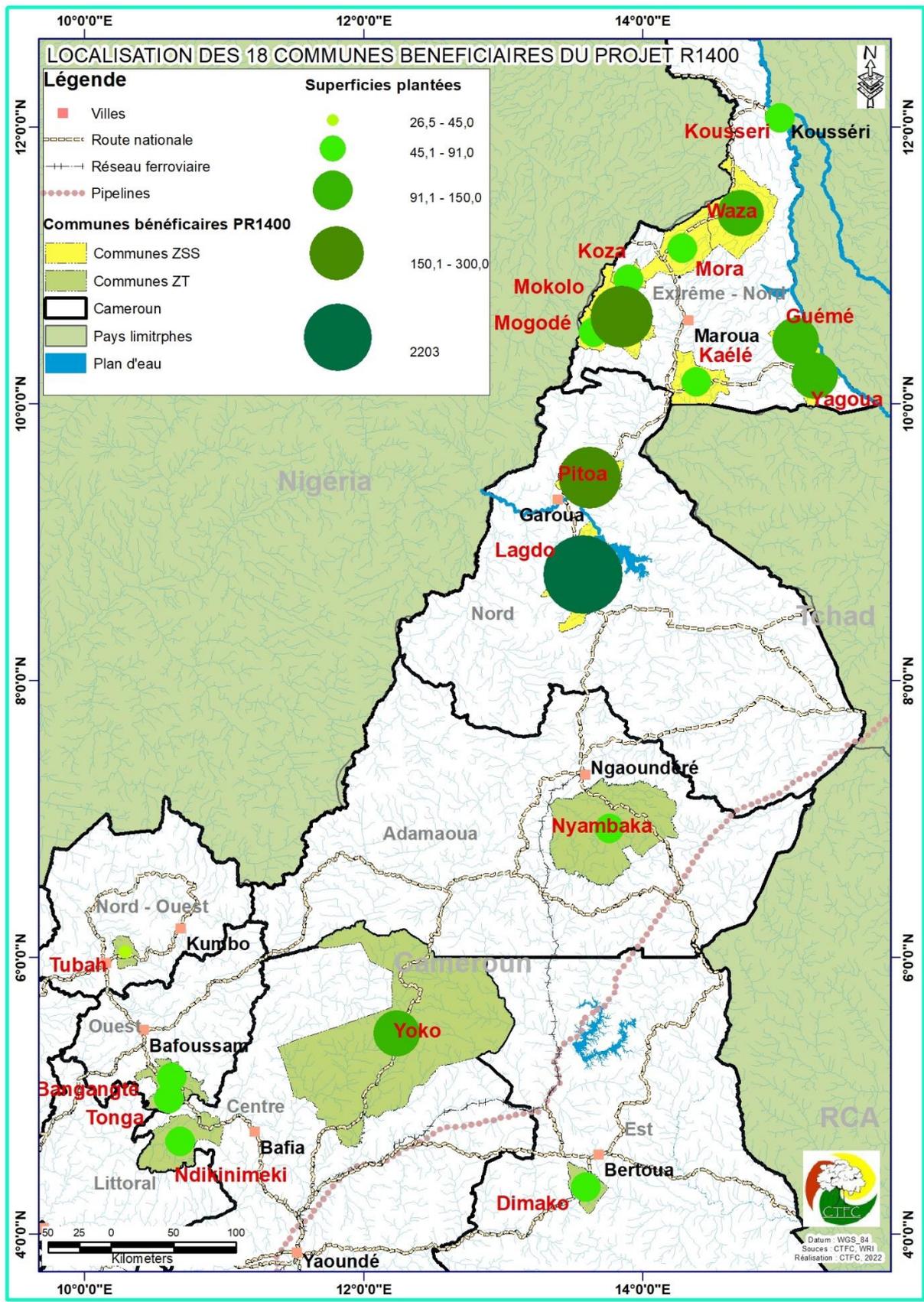
**Photo 8 : Echanges avec le délégué départemental des Forêts (DD MINFOF) du Ndé (à gauche) et photo de famille à l'entrée de la délégation (à droite)**

## **VII. LES AXES D'APPUI**

La commune sollicite être appuyée par le projet reboisement 1400 ces quatre années dans plusieurs domaines suivant et classées par ordre de priorité :

- L'élaboration du plan d'aménagement de la réserve forestière de Baloumgou ;
- Création d'une pépinière communale moderne d'une capacité de 50 000 plants pour production des espèces forestières, plants agroforestiers et plants ornementaux ;
- Extension de la zone de reboisement dans la réserve forestière ;
- Équipement et Renforcement de capacités de l'Unité de la Foresterie Communale ;
- Entretien des différents sites de reboisement

**PARTIE 2 :        GEOREFERENCEMENT    ET  
CARTOGRAPHIE DES SITES DU PROJET  
REBOISEMENT 1400**



Carte 3 : Cartographie des sites du Projet Reboisement 1400

## **1. Matériels**

Le matériel et les outils utilisés dans le cadre des travaux sont constitués des données de base cataloguées (des fonds de cartes, images satellitaires, des bases données shapefiles, etc.), des logiciels d'acquisition et de traitement de données (Microsoft Word 2019, Microsoft Excel 2019, ArcGIS 10.8, Google Earth pro, dnrgps) ainsi que du petit matériel (GPS, Ordinateur, appareil photo, téléphone androïde, matériel didactique). Aussi, les données utilisées ont été extraites d'informations préexistantes ou collectées sur le terrain.

A cet effet, des GPS (Global Positioning System) de Marque GARMIN 62S et 64S ont été utilisés pour relever les points repères centraux et des points de bornes externes des parcelles des sites du Projet R1400. Les données acquises ont ensuite été téléchargées dans l'application « dnrgps 6.0 » (Department of Natural Ressource GPS) pour être converties en fichier vectoriel pouvant être traité et analysé dans un Système d'Information Géographique (SIG) notamment ArcGIS 10.8.

De même, des fonds de carte topographique des zones concernées et ses environs de l'INC (Institut National de Cartographie) à échelle 1/50000, des images Satellite Sentinel 2 et Landsat 8 de Google Earth combinée avec les relevés GPS de terrain a été utilisées pour l'identification délimitation des parcelles reboisées.

Les données collectées étaient des points repères et des limites des parcelles reboisées indiquées par les points focaux dans chaque Commune. Les données de terrain ont été enregistrées en fichier vectoriel (shapefile) dans le GPS puis converties en KML pour l'observation et délimitation des parcelles reboisés dans Google Earth pro. Puis elles ont été enregistrées en fichier « KML » (Keyhole Markup Language) dans google earth et reconverties en fichier vectoriel (shapefile, ESRI) dans ArcGIS 10.8 pour traitement et réalisation des cartes.

De même, les images satellites Landsat et Sentinel 2 de haute résolution ont été utilisées pour l'observation des sites et la délimitation des parcelles. Les images téléchargées sont ainsi automatiquement orthorectifiées et géoréférencées.

## **2. Collecte des données**

Les données collectées sont de deux ordres : les données primaires et les données secondaires.

### ***2.1. Collecte des données secondaires***

Il s'agit des données issues de recherche documentaire (document de projet, rapport narratif par Commune, rapport de mission de terrain, etc.) au CTFC et sur internet (Google, Google Earth). Cette recherche documentaire s'est faite avant, pendant et après la phase de terrain.

### ***2.2. Collecte des données primaires***

Elle a été réalisée par des observations directes sur le terrain, des relevés des coordonnées GPS et entretiens avec les points focaux et autres responsables du projet dans chaque Commune,

l'observation et délimitation des parcelles dans le logiciel Google Earth. Mais aussi des données extraites d'informations préexistantes comme la base de données atlas forestier du Cameroun 2021.

✓ **Les observations directes sur le terrain**

Elles se sont déroulées en plusieurs phases lors des missions de suivi-évaluation et capitalisation.

Lors des missions de suivi-évaluations, les observations se sont faites simultanément lors des descentes sur le terrain pour le suivi-évaluation et elles ont porté sur l'observation de l'état de la plantation, des limites et l'extension des parcelles reboisés, des plantations d'alignement dans rues et de l'évolution des plants.

En suite lors des missions de capitalisation, elles se sont déroulées vers la fin du projet au mois d'avril 2023. Elle consistait à faire une descente sur le terrain dans toutes les Communes bénéficiaires du PR1400 pour observer l'état des plantations et les parcelles réussies en fin de projet. Ainsi, nous avons observé et choisi des parcelles qui peuvent être géoréférencées et conserver dans la base des données. Les parcelles ayant brûlées ou non entretenues ont été retirées de la liste des parcelles réussies et n'ont pas été géoréférencées.

✓ **Prise des coordonnées sur le terrain et entretiens avec les points focaux**

Les coordonnées sont prises à l'intérieurs des sites reboisés (pour la localisation du site) mais également au niveau des bornes externes de la parcelle du PR1400 (pour pouvoir délimiter la parcelle une fois au bureau). Ou encore, la parcelle est directement délimitée sur le terrain en utilisant le traceur GPS. Ainsi le technicien active le traceur GPS et fait le tour complet de la parcelle, le GPS trace les limites de la parcelle et nous nous donne aussi la superficie exacte de la parcelle. Ce travail doit être effectuer avec le point focal ou un responsable du projet dans la Commune qui maitrise bien les sites et les limites des plantations. Pour les plantations des très petite superficie les coordonnées d'un seul point sont prises à l'intérieur du site pour permettre juste la localisation dans une carte. Pour les plantations d'alignement on active le traceur GPS et on parcourt la ligne d'un bout à l'autre ou encore on prend les coordonnées d'un point sur chaque bout et on retrace la ligne en superposant les coordonnées sur une image satellite haute résolution une fois au bureau avec un logiciel SIG.

✓ **L'acquisition des images satellitaires, des fonds de carte et autres données SIG**

Pour faire des observations au bureau et digitaliser les parcelles reboisées dans les sites du PR1400, des images satellitaires LANDSAT 8, Sentinel 2 et Google Earth ont été utilisées. Ces

images sont également utilisées pour extraire la donnée sur l'occupation du sol qui peut être utilisée comme fond de carte.

Les fonds de carte topographique à l'échelle 1/50000 de l'INC et les fonds de carte Open Street Map obtenus dans ArcGIS online ont été aussi utilisés comme fond de carte.

D'autres données sur les domaines forestier du Cameroun et les divisions administratives proviennent de l'atlas forestier du Cameroun de 2021 produit par le MINFOF et WRI.

#### ✓ **Observation et délimitation des parcelles au bureau**

Les images téléchargées et le logiciel Google Earth nous ont permis de faire des observations à distance avec ceux n'ayant pas été sur le terrain mais aussi de digitaliser des parcelles du PR1400 n'ayant pas été délimitées directement sur le terrain à travers les coordonnées relevées sur terrain.

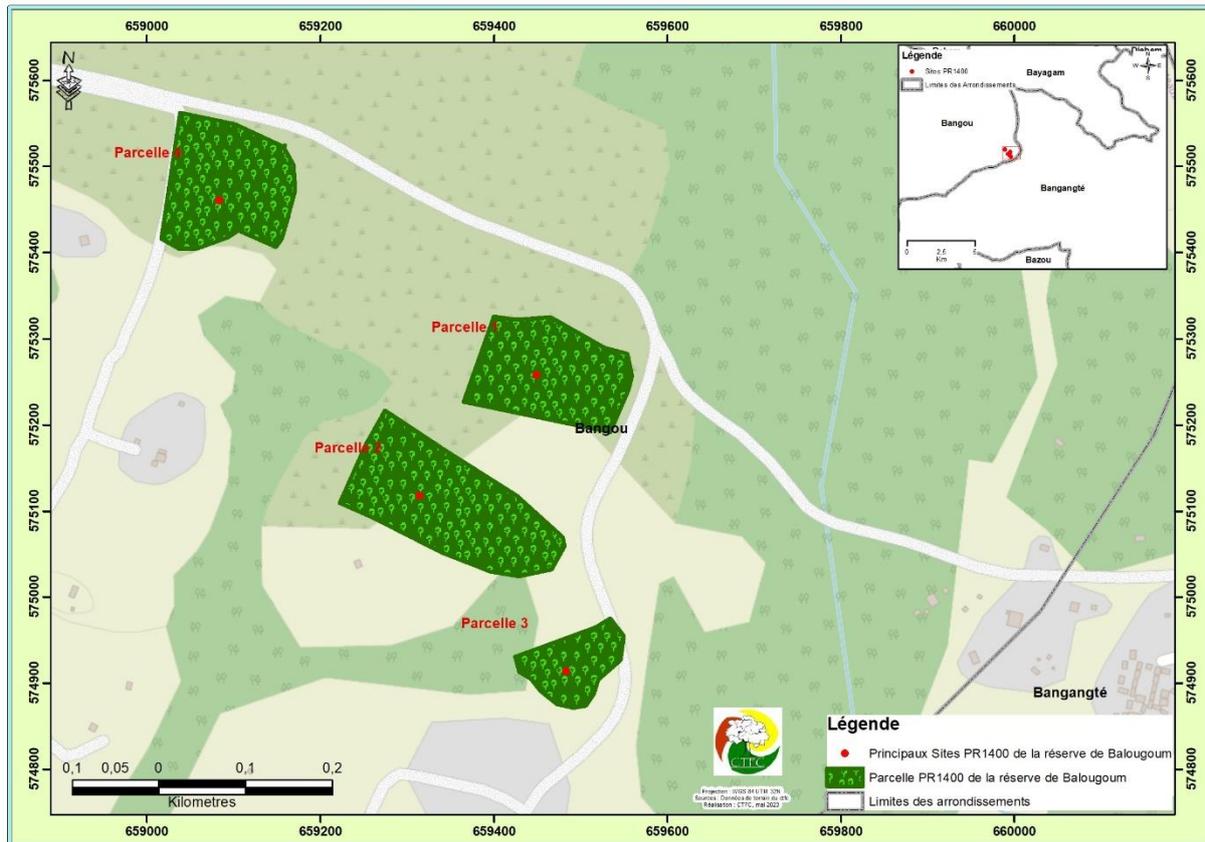
### **3. Analyse et traitement des données**

Il s'agit essentiellement :

- Du transfert des données du GPS vers la machine avec l'application dnrgps, conversion en fichier shapefile dans ArcGIS 10.8 et enregistrement dans la géodatabase du PR1400.
- D'affichage des données GPS dans Google Earth et digitalisation des parcelles, enregistrement en KML puis conversion dans ArcGIS 10.8 en shapefile et enregistrement dans la géodatabase.
- Cartographie des sites du PR1400, l'objectif est d'élaborer une cartographie des sites du PR1400 dans chaque Commune bénéficiaire. Les relevés effectués sur le terrain superposé aux images satellites haute résolution orthorectifiées ont permis de faire sortir les sites et les polygones des parcelles reboisées pour chaque Commune. Les logiciels ArcGIS 10.8 et Google earth pro ont été utilisés pour ces travaux. Pour cartographier et matérialiser les sites du PR1400, deux types de couches d'informations ont été utilisés. Il s'agit de données physiques (fonds de carte et images) et de données relatives observées sur les terrains liés à la réussite des plantations. Ces données concernent les coordonnées relevées au GPS sur les limites des parcelles réussies et en bon état indiquées par les points focaux et les shapefiles (données digitalisées au bureau et données de l'atlas forestier du Cameroun pour 2021). En outre, une carte web (web mapping) a été réalisée présentant toutes les Communes bénéficiaires du projet R1400. Cette carte est accessible en ligne à travers le site internet du CTFC ou en suivant ce lien : <http://u.osmfr.org/m/742053/> et donne une petite synthèse sur les activités menées sur le terrain en termes de superficie plantée, de nombre de plant et les essences utilisées, et quelques images de terrain. Ainsi, sur chaque icône qui représente la Commune, en un clic une onglette s'ouvre et affiche ces informations.

#### 4. Résultats des travaux de cartographies des sites du projet R1400 dans la Commune de Bangangté

Il s'agit de la carte de localisation des sites et matérialisation des parcelles reboisées mais aussi de carte web de localisation des communes bénéficiaires avec des images de terrain et synthèse des travaux effectués dans chaque Communes accessible à travers notre site internet ou travers ce lien : <http://u.osmf.fr/m/742053/>. Les figures 1 et 2 suivantes montrent la carte de localisation des sites du projet R1400 et le web map des Communes bénéficiaires.



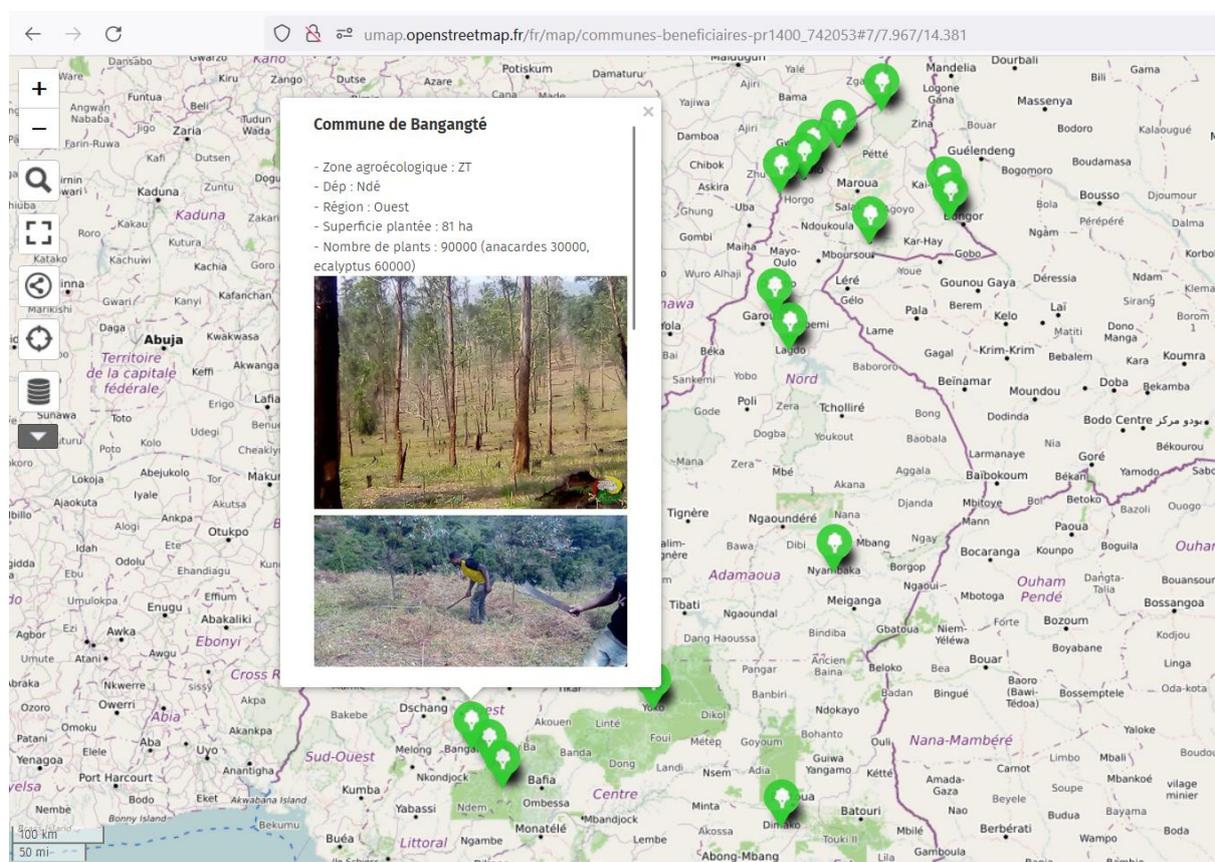
**Carte 4 : Localisation des sites et matérialisation des parcelles reboisées du PR1400 dans la Commune de Bangangté**

Dans la Commune de Bangangté il y a 04 sites essentiels qui sont tous situés à l'intérieur de la réserve de Balougoum dont les parcelles ont été délimitées et présentées dans la carte.

**Tableau 2 : Coordonnées des principaux sites PR1400 dans la réserve de Balougoum dans la Commune de Bangangté**

<b>Parcelle 1 (Au niveau de la Grande plaque du projet R1400) ZONE 32 N X = 659449 ; Y = 575258</b>		
Points	X	Y
A	659533	575190
B	659368	575226
C	659408	575315
D	659375	575239
<b>Parcelle 2 (A gauche de la grande plaque du projet R1400) ZONE 32 N X = 659314 ; Y = 575118</b>		
Points	X	Y
A	659474	575068
B	659276	575208

C	659259	575168
D	659232	575112
<b>Parcelle 3 (A l'extrême gauche de la grande plaque du projet R1400) ZONE 32 N X = 659483 ; Y = 574914</b>		
<b>Points</b>	<b>X</b>	<b>Y</b>
A	659519	574957
B	659428	574923
C	659518	574903
D	659536	574962
<b>Parcelle 4 (A l'extrême droite de la grande plaque du projet R1400) ZONE 32 N X = 659083 ; Y = 575461</b>		
<b>Points</b>	<b>X</b>	<b>Y</b>
A	659036	575556
B	659037	575405
C	659102	575427
D	659148	575408



**Carte 5 : Carte web de localisation des communes bénéficiaires avec des images de terrain et synthèse des travaux effectués dans la Commune de Bangangté**

**PARTIE 3 : SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU  
PROJET REBOISEMENT 1400 RÉALISÉES  
DANS LA COMMUNE DE BANGANGTE**

## RESUME DE L'ACTION

Le projet reboisement 1400 a été mis en œuvre dans période du 20/12/2018 au 20/05/2023. Après consolidation des données et chiffres recueillis sur le terrain auprès des 18 Communes, la superficie reboisée est estimée à **3 484.6 ha dans la zone de savane sèche sur un objectif de 1000 ha, et en zone de transition 401.5 ha sur un objectif de 400 ha**, soit au total **3 886.2ha** avec un **taux de réussite supérieur à 70%** constaté par diverses missions d'évaluation en générale. En particulier le projet de reboisement R 1400 a permis de reboiser 119 ha dans la Communes de Bangangté entre 2019 et 2022. Sur les 109 ha reboisés, après évaluation, on enregistre un taux de réussite estimé à 52 % et 5.7km de plantation d'alignement. La superficie totale cumulée à jour dans la zone de transition sur des espaces dégradées correspond à l'objectif du projet dans la zone de transition qui était de 400 ha.

**Le nombre de plants mis en terre dans la Commune de Bangangté est 20 500 plants sans compter les plants distribués aux communautés**, pour une main d'œuvre mobilisée cumulée estimée à **400 reboiseurs mobilisés**. La majorité des espèces plantées était l'Anacardier, les agrumes et les fruitiers, les eucalyptus etc.

Il faut préciser qu'au-delà des sites plantés sur des espaces communaux et communautaires et sur 5.7 km d'alignement géoréférencés, plusieurs centaines de plants ont été offerts aux communautés et aux établissements scolaires pour être reboisés dans des vergers de particuliers dans la Commune de Bangangté.

Pour ce qui concerne les indicateurs de formations relatives aux itinéraires sylvicoles

- 15 personnels communaux ont reçu une formation avec la participation de 05 femmes et 10 hommes avec l'appui des Services déconcentrés dont le MINFOF et le MINEPDED
- Les conseillers municipaux ont reçu une formation sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire à laquelle ont pris part, 25 conseillers municipaux toutes
- 380 personnes dont 250 hommes et 130 femmes issus des villages riverains ont été sensibilisées sur la préservation de l'arbre et de la biodiversité 510 personnes ont été sensibilisées et formées contre la divagation du bétail pour une proportion.

**Concernant la composante genre**, une sensibilisation en milieu scolaire a permis d'avoir la participation des jeunes élèves répartis comme suit 405 garçons et 250 filles pour un total de 655 personnes. D'autres questions transversales sont systématiquement intégrées dans toutes les activités menées en partenariat avec les Communes. Des campagnes de sensibilisation de lutte contre le VIH/SIDA, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'intégration des femmes et des minorités dans les opérations de reboisement (nettoyage/défrichage, piquetage, trouaison, de mise en terre, regarnis, arrosage et sécurisation) et de la viabilité environnementale sont appréhendées avec un grand intérêt. A cet des personnes ont été sensibilisées dans la zone de transition.

**Le Projet reboisement 1400 a permis d'assurer une meilleure visibilité de l'action de l'Union européenne et de l'Etat du Cameroun au sein de la Commune de Bangangté.**

En ce qui concerne les indicateurs de visibilité et de communication des données consolidées dans toutes les communes de zone de transition et de savane se décomptent en nombre d'articles publiés dans la presse qui est de 55, le nombre d'intervention dans les séminaires d'information au niveau local et national qui se situe à 88 et le nombre d'intervention publique sur le programme évalué à 50. Il se compte en plus de 70 plaques informatives implantées. A ce jour Près de Onze Millions de visiteurs ont parcouru le site web du projet, sa page Facebook ainsi que la page YouTube qui sont actualisées quotidiennement et enrichies d'informations de terrain. D'autre part le projet a été présenté à l'internationales où prenait part l'Union européenne : Conférence de Paris sur la protection des forêts d'Afrique centrale et Congrès mondial de l'UICN à Marseille en 2021, COP des Villes à Abidjan et sommet sur la foresterie urbaine de Libreville en 2022 où le projet a été présenté et des expériences partagées.

#### **R 1400 a amélioré les relations avec les services déconcentrés.**

Sur le terrain les initiatives engagées ont impliqué plusieurs services déconcentrés du MINFOF du MINEPDED du MINDDEVEL et du MINAT. Cet appui à eu un impact considérable dans la mise en œuvre des activités. le MINAT a participé plus particulièrement à l'apaisement des tensions entre les riverains et a accompagné les Communes bénéficiaires dans le processus d'implémentation de l'Action et de facilitation des procédures de sécurisation foncière ;Les agents des Services déconcentrés de l'Etat (MINFOF et MINEPDED) ont été associés à l'exécution des activités et des rencontres permanentes avec nos antennes sont organisés avec les services déconcentrés pour évaluer les activités et les rapports transmis aux Ministres.

#### **L'action a permis de nouer plusieurs formes de partenariats pour assurer la consolidation et la pérennisation.**

En ce concerne la nature de partenariat mis en place, le projet a accompagné certaines Communes dans les négociations et la signature d'une convention de partenariat et de développement avec des partenaires privés investisseurs, associatifs, scolaires et communautaires pour valoriser les plantations d'Anacardiés et autres fruitiers, assurer les entretiens avec pour finalité de partager les revenus issus de l'exploitation. Le projet s'est rapproché de certains pépiniéristes locaux pour faciliter la mise à disposition des plants au profit de la Commune bénéficiaire.

#### **La Mise en place de Marché Domestique pour contrôler la légalité et la traçabilité du bois circulant sur la commune pour des besoins domestiques.**

L'action a permis la création par arrêtés des marchés communaux de bois et l'organisation des acteurs de la filière. D'autre part certains actes communaux a été renforcés par des arrêtés préfectoraux et des réunions de sensibilisation sur le terrain. Face à la recrudescence de l'exploitation illégale de ce qui reste comme écosystème forestier dans le septentrion, il revenait à Commune de prendre des responsabilités pour travailler en collaboration avec le MINFOF afin de mieux lutter contre la déforestation et de contrôler sur les marchés de la commune la légalité du bois en circulation. Des marchés Communaux ont été mis en place et les acteurs sont sensibilisés et formés. **Le Projet de reboisement 1400 a bénéficié d'un avenant** sans incidence financière supplémentaire,

## RESULTATS OBTENUS DE DECEMBRE 2018 A MAI 2023

Les résultats obtenus sont satisfaisants et motivent de plus en plus, d'autres partenaires d'appui au développement à s'intéresser aux Communes cibles.

Les effets et l'impact de l'Action sont visibles sur le terrain, à travers les résultats suivants :

- Sur les 400 ha de plantations forestières attendus sur 4 ans dans les zones de transition, **496 ha en** de plantations sont réalisées et **401.5ha** sont disponibles en Mai 2023.
- Le taux minimum de réussite est en dessous 70% pour la zone de transition. Mais, d'ores et déjà, le fait d'aller au-delà des indicateurs attendus du projet permet de minimiser l'impact des pertes par rapport aux superficies attendues à la fin.
- Pour ce qui concerne les formations relatives aux itinéraires sylvicoles 15 personnels communaux ont reçu une formation
- Les conseillers municipaux ont reçu une formation sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire.
- Concernant le volet de la composante genre, une sensibilisation en milieu scolaire a permis d'avoir la participation des jeunes élèves réparties comme suit 210 garçons et 150. Des outils méthodologiques sur la conduite des actions genre ont été produits et mis à la disposition des Communes pour la mise en œuvre des projets
- En ce qui concerne la composante 4 sur le Marché domestique local est approvisionnée en bois légal :
  - Cette activité a permis d'identifier 06 Sites physiques officiels d'approvisionnement dans les 04 communes de la zone de transition. Ces sites visent à renforcer la politique nationale du Marché intérieur bois et de veiller à la légalité et traçabilité du bois domestique. Les sectoriels (MINFOF, MINEPDED) ont été impliqués dans le choix des sites et ont tous donné des avis techniques favorables. Les chefs de village ont été d'accord de céder des espaces et ont manifesté leur disponibilité à accompagner le processus d'immatriculation. Les sites choisis ont tenu compte des critères de proximité avec les habitations, les superficies varient de 3 802,5 m<sup>2</sup> à 1,5ha dans la zone de transition.
  - Dans la zone de transition au total 262 vendeurs de bois donc 205 hommes et 57 femmes ont été sensibilisés. Ces sensibilisations ont porté sur la nécessité de se regrouper et de rejoindre le site physique de vente du bois qui a été identifié à l'avance par chaque mairie.
  - En ce qui concerne les formations sur la gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, les risques de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, l'utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la

préservation des ressources naturelles durables, dans la zone de transition au total 260 personnes donc 200 hommes et 60 femmes ont été formés.

- Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la plateforme des acteurs de la filière bois impliqués dans la gestion des marchés domestiques de bois légal, 53 personnes donc 37 hommes et 16 femmes ont constitué l'ossature de la plate-forme de gestion participative du bois dans les 04 communes zone de transition
- Un accent particulier a été mis sur les aspects de communication et de visibilité de l'Action auprès du grand public, à travers certaines plateformes (réseaux sociaux, site web, Albums, Vidéo). A ce jour près de ONZE Millions de personnes ont visité le site web du projet. Pour cette période intermédiaire, la communication a été marquée principalement par la mise en place de 30 plaques informatives (plaques de visibilité du projet R1400), la production de plaquettes et la publication des articles dans la presse écrite et à la télévision.
- Les questions transversales ont été systématiquement intégrées dans toutes les activités menées par les Communes cibles dans le cadre de l'Action. Des campagnes de sensibilisation de lutte contre le VIH/SIDA, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'intégration des femmes et des minorités dans les opérations de reboisement (nettoyage/défrichage, piquetage, trouaison, de mise en terre, regarnis, arrosage et sécurisation) et de la viabilité environnementale sont appréhendées avec un grand intérêt. A cet effet 800 personnes dans la zone de transition ;
- Plusieurs missions de suivi-évaluation des activités de terrain, ont été effectuées dans les deux zones d'intervention de l'Action et des rapports élaborés.
- Le cabinet d'audit KPMG au-delà de l'audit financier des comptes à procéder à une mission d'audit technique sur le terrain

## 1. Sites de reboisés et essences plantées dans la Commune de Bangangté

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
<b>Zone de savane sèche</b>					
01	Bangangté (Ouest) Obj : 100 ha sur les 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre-ville de Bangangté</li> <li>• Réserve forestière de Baloumgou</li> <li>• Campus de Banekane à l'enceinte de l'Université des montagnes (UdM)</li> </ul> <p><b><u>TOTAL : 81 ha de plantation mixte et 25,7 km de plantation d'alignement</u></b> <b><u>Entretien de 40 ha sur 4 ans</u></b></p>	Eucalyptus, Anacardes Calisternome et Filao avec des écartements variant de 3m x 3m à 10 m x 10m	<p>Plantation en plein d'Eucalyptus : <b>41 ha</b> (20 ha sous fonds ACFCAM/UE et 21 ha avec l'appui du MINFOF (Réserve forestière de Baloumgou) ;</p> <p>Plantation mixte d'alignement : 4 000 plants de Calisternome et Filao E : 5x5m, soit <b>20 km</b> (centre-ville de Bangangté)</p> <p>Plantation en plein de fruitiers (Anacardier, Avocats Citronniers, Orangniers Corossoliers, et autres) : <b>40 ha (Site UdM)</b></p> <p>Plantation mixte d'alignement : 1 150 plants de Calisternome et Filao E : 5x5m, soit <b>5,7 km</b> (site UdM)</p> <p><b>(dont 34 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 27 ha plantés en 2020).</b></p>	<p><b>Nom scientifique</b> : Eucalyptus <b>Famille</b> : Myrtaceae Bois d'œuvre, utilisé comme poteau électrique et dans la construction L'usage traditionnel des feuilles d'eucalyptus (E. globulus) pour soulager la fièvre et les symptômes de l'asthme, de l'inflammation des voies respiratoires, des bronches ou de la gorge.</p> <p><b>Nom scientifique</b> : Anacardium occidentale <b>Famille</b> : Anacardiaceae Source de revenu pour la commune à travers la vente des graines et de la pomme ; Les feuilles et les écorces sont utilisés dans le traitement des troubles dermatologiques, des troubles rénaux, l'huile de cajou est utilisée en pharmacie, en diététique et en cosmétique Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif.</p> <p><b>Nom scientifique</b> : Callistemon viminalis <b>Famille</b> : Myrtaceae Espèce résistante à la sécheresse et utilisée dans l'aménagement paysager ornemental</p> <p><b>Nom scientifique</b> : <i>Casuarinaequisetifolia</i> (Filao) <b>Famille</b> : <i>Casuarinaceae</i> Son bois, nommé « bois de fer » car très résistant, sert à réaliser des tiki (sculptures), casse-têtes, javelots, meubles, clôtures et pirogues en Polynésie. Les racines servent à fabriquer des hameçons.</p>

## 2. Relations / Nature des partenariats de la Commune de Bangangté dans le cadre du Projet R1400

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
01	Bangangté	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM <b>sur 4 ans</b> ;</li> <li>▪ 14 ha plantés avec dans le cadre de la dotation du MINFOF à la Commune, sur un tenant de la réserve de Baloumgou. <b>Durée ponctuelle</b></li> <li>▪ Appui à la mise en place d'un Syndicat intercommunal à vocation forestière pour la gestion de la réserve forestière Bapou/Bana/Bangangté « SYNCOREF 3B » (C'est le CTFC qui a élaboré les statuts, le manuel des procédures et d'autres documents administratifs) ; <b>Durée indéterminée</b></li> <li>▪ Signature d'un contrat de partenariat entre l'ACFCAM et l'Association pour le Développement et l'Education (AED)/Université des Montagnes (UdM) à travers la Mairie de Bangangté pour la promotion des activités du projet reboisement 1400 effectuées dans la Commune de Bangangté et le site dégradé de Banekane au sein de l'UdM. Le partenariat entre la Mairie de Bangangté et l'Université des Montagnes (UdM) permet de résoudre le problème foncier. Car, la Commune de Bangangté ne dispose pas suffisamment d'espace dans la ville. Les plantations fruitières seront développées par la Mairie de Bangangté avec l'UdM sur un site de l'UdM avec partage des revenus issus de l'exploitation des plantations. Ce partenariat apporte une valeur ajoutée en ce sens qu'il permet à Bangangté d'atteindre ses indicateurs, de mobiliser une institution sérieuse, qui continuera à garantir la pérennité des plantations. Par ailleurs, les plantations mises en place par la Commune et cette Université servent de cadre de travaux académiques pour une nouvelle filière d'Agroforesterie que vient de créer l'UdM. L'UdM est une Université créée par l'Association pour le Développement et l'Education (AED) ; <b>Comme difficultés rencontrées une parcelle a subi un incendie pendant la saison sèche et l'université a pris des dispositions pour faire le regarni des plants morts</b> ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atteindre les objectifs R1400 et engager la Commune</li> <li>▪ Les Activités R1400 sont inscrites dans le plan communal de Développement en révision</li> <li>▪ Impliquer les universités, écoles, espaces publics sur des activités de reboisement</li> <li>▪ Impliquer la DD MINFOF sur le processus des activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les objectifs de R1400 sont atteints</li> <li>▪ Les 3 Communes limitrophes de la réserve Bapou/Bana prennent des délibérations</li> <li>▪ Le syndicat intercommunal regroupant « communes limitrophe des réserves foncières est créé</li> <li>▪ Le contrat de partenariat entre la Commune et ENEO permet de bâtir un modèle économique sur le prélèvement des eucalyptus moyennant royalties et entretien de la réserve après R1400</li> <li>▪ La Mairie atteint ses objectifs de reboisement avec l'implication de l'Université des Montagne</li> <li>▪ L'Université des Montagnes dispose d'un site reboisé à vocation académique pour la filière</li> </ul>

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durées	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appui au processus de formalisation du partenariat avec le groupe Eneo Cameroon S.A pour la gestion durable et la restauration de la réserve intercommunale de Baloumgou. En effet, nous engageons à travers ce partenariat en cours de négociation avec Eneo, des actions pour la pérennité après le Projet R1400 dans la Reserve forestière de Baloumgou. La Reserve de Baloumgou créée par les Allemands et reprise par la France jusqu'aux indépendances, a été complètement dégradée. C'est dans cette réserve forestière qu'une partie des activités de restauration se fait avec l'appui de l'Union Européenne. Afin de protéger cette réserve contre les exploitations illégales et aussi assurer son entretien, nous avons approché avec la Mairie de Bangangté, la société Eneo Cameroon S.A, qui est intéressée par les poteaux électriques en Eucalyptus, pour mettre en place un partenariat afin de prélever des poteaux, moyennant les royalties à payer à la Mairie et l'entretien de la réserve forestière. Ce partenariat pourra démarrer d'ici 2022 et viendra suppléer les actions du Projet R1400 dans la gestion durable et les travaux d'entretien de la réserve forestière de Baloumgou ; <b>Durée indéterminée</b></li> <li>▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux et certains Chefs d'établissement. Dans ce cas d'espèce, le partenariat entre la Mairie et les opérateurs privés (agriculteurs locaux) consiste à mobiliser les communautés volontaires et les encourager dans la pratique des cultures intercalaires (cultures vivrières, maïs, arachides, tomate, macabo...) entre les lignes de plantation. La Mairie reste propriétaire des sites et ceux qui font l'agriculture à l'intérieur des sites reboisés, ont accès à la terre pour l'agriculture. En contrepartie, ces derniers participent au même titre que la Mairie, à l'entretien des plants. Ce dispositif réduit les contraintes liées aux coûts d'entretien pendant et après le Projet R1400. C'est des jalons pour assurer la pérennité du projet après R1400.</li> <li>▪ MINFOF\$MINEPDED. <b>Durée indéterminée</b></li> <li>▪ Forte implication des femmes, jeunes, minorités et peuples autochtones dans l'exécution des travaux de reboisement sur le terrain.</li> </ul>		Agroforesterie nouvellement créée

### 3. SYNTHÈSE DES SUPERFICIES REBOISÉES ET RÉUSSIES DANS LA COMMUNE DE BANGANGTE (2019-2022)

Noms des Sites de reboisement	Superficie Total reboisée en ha	Taux de Réussite en %	Superficie Réussi en ha
Site de BANEKANE (Udm)	20 Ha + 5,7 km de plantation d'alignement	20%	20
Réserve Forestière de BALOUGOUM	41 (20 ha sous fonds ACFCAM/UE et 21 ha avec l'appui du MINFOF Entretien des 41 ha par ACFCAM sur 4 ans	78 %	40
Ecoles, chefferie et autres sites des particuliers	18	90 %	18
Centre-ville de Bangangté, Plantation mixte d'alignement sur 20 km	02	50 %	2
<b>TOTAL</b>	<b>122</b>	<b>65,67 %</b>	<b>109 Ha</b>

#### 4. Accompagnement de la commune pour la création d'un site physique du marché communal de bois MCB de Bangangté

Le vendredi 22 avril 2022 à partir de 09 heures, s'est tenue dans la salle de délibérations de l'Hôtel de ville de Bangangté, sous la présidence de Mme NZEPA TCHAPNGA Sylvie, Conseillère Municipale et présidente de la plateforme filière bois énergie, la 1<sup>ière</sup> réunion de concertation du bureau de ladite plateforme mise sur pied par le Maire de la Commune de Bangangté en date du jeudi 21 avril 2022, après la tenue de l'atelier de sensibilisation des acteurs de la chaîne de commercialisation du bois de chauffe et de charbon, présents à l'assise.

Ont pris part à cette réunion, outre la présidente, le Délégué Départemental MINEPDED - NDE, le Chef de Poste de Contrôle Forêts et de Chasses de Bangangté, les représentants CTFC, le service technique de la Commune de Bangangté et les membres de la plateforme filière bois énergie (*Voir fiche de présence en annexe*). En s'inspirant de l'ordre du jour adopté et validé, la présidente de séance a dirigé les travaux suivant le programme ci-après :

- ✚ Civilités d'usages;
- ✚ Mot du représentant CTFC pour l'ouverture de la séance ;
- ✚ Echanges, débats et discussion;
- ✚ Formulation des activités par ordre de priorité ;
- ✚ Fixation de date line de réalisation de chaque activité ainsi que l'attribution des responsables ;
- ✚ Mot de clôture de la présidente de séance;

Ouvrant la séance après les civilités d'usages, Kpoumié Eric, représentant CTFC, a pris la parole pour donner les orientations sur comment se déroulera la réunion. Ses propos ont pris fin par la déclaration de l'ouverture de la réunion.

A sa suite, les échanges ont poursuivis, toujours sous la diligence de Madame la présidente de séance.

Au terme des échanges, débats et discussions empreints de cordialité et de franchise, les activités de la plateforme mise sur pied ci-après dans l'ensemble, ont été formulées et arrêtés par ordres de priorité et leur date line.

N° D'ORDRE	Activités	Période	Indicateurs	Responsables et téléphone
1	Création du groupe Whasap de la plateforme	22 Avril 2022	Groupe Whasap créé	Présidente / NZEPA / 699673442

2	Visite du site, Matérialisation et cartographie	Au plus tard le 09 Mai 2022	PV de visite du site Liste de présence	Acteurs, sectoriel, service technique commune et membre de la plateforme
3	Validation du site	Au plus tard le 09 Mai 2022	Liste de présence	Acteurs, sectoriel, service technique commune et membre de la plateforme
4	Elaboration du draft de l'arrêté conjointe de création du marché communal du bois (adresser une lettre à Monsieur la Maire, élaboration de la maquette de l'arrêté à proposer	Plus tard le 24 Mai 2022	Fiche de décharge Arrêté conjoint soumis pour signature	Service technique de la Commune : M. Tchouta / 679354682
5	Processus d'immatriculation du site	Plus tard le 01 <sup>er</sup> juin 2022	Note de rappel d'information du Maire sur le niveau d'avancement du processus d'immatriculation par la plateforme disponible	Présidente / NZEPA / 699673442
6	Aménagement site (Rédaction d'une proposition de plan d'aménagement du site du marché)	Plus tard 15 Juin 2022	Site aménagé	Sectoriels, Service technique de la Commune : M. Tchouta / 679354682
7	Recenser et Répertorier tous les acteurs qui interviennent dans la filière bois de chauffe et charbon à Bangangté	22 avril au 14 Juin 2022	Base de données des acteurs disponible	M. Herman/Vis Président / 675865006
8	Réunion de synthèse	30 Juillet 2022	Fiche de présence	Présidente / NZEPA / 699673442
9	Rédaction du guide de fonctionnement du marché	15 Août 2022 pour soumission dans le forum Whasap	Le draft du guide soumis au membre pour lecture et amendement	M, Youmbi 664016473 M. Tchouta / 679354682 M. Herman/Vis Président / 675865006 Mme NGUEGNOU /Secrétaire /698007583 Sectoriels : MINFOF et MINEPDED
10	Présentation et explication du Guide	15 – 25 Août 2022 pour Relecture	Relecture faite Invitation élaborée et distribuée	Présidente / NZEPA / 699673442

		10/09/2022 : Invitation 17/09/2022 : Tenue de la réunion	Réunion tenue	
11	Ouverture officielle du Marché	15 Octobre 2022	Le Marché ouvert et fonctionne	Présidente / NZEPA / 699673442
12	Suivi évaluation			Plateforme, Commune et sectoriels

Au terme de la réunion qui a pris fin à 12 heures 45 minutes, la présidente de la plateforme a remercié tous les participants pour leur implication au cours des échanges et leur participation effective à ladite réunion. Ensuite, elle a clôturé ses propos en engageant ses membres à être efficaces, audacieux et pragmatique dans le travail qui est notre, afin que la plateforme ainsi créée soit la référence. Enfin, en signifiant aux sectoriels et CTFC que leur encadrement reste toujours la bienvenu, rendez-vous a été pris pour au plus tard le 09 mai 2022 dans le cadre de la visite, matérialisation et cartographie du site.

#### **4.1. Visite du site physique du marché communal de bois MCB de BANGANGTE**

Le site de Bangangté se situe sur la national N<sup>0</sup> 4, à l'enté Nord-Est de la ville de Bangangté. D'une superficie d'environ 2400m<sup>2</sup>. Une visite préliminaire a été faite avant le séminaire du 21 Avril par les équipes du CTFC, la sectorielle forêts et la commune de Bangangté, le 20/04/2021.



#### **4.2. Sensibilisation des vendeurs de bois et autres acteurs sur le processus de mise en place et de fonctionnement du site physique du marché communal de bois MCB de BANGANGTE**





#### **4.3. Recommandations sur la création d'un site physique du marché communal de bois MCB de Bangangté**

Il était question lors de ce séminaire de poser les bases pour mettre sur pied un MCB (marché communal du bois, tout d'abord on élabore un document qui sera appelé guide explicatif, ensuite de monter un processus de créations de ce marché en obtenant d'abord un titre foncier pour le site choisi ensuite de monter un arrêté qui indiquera aux populations riveraines le site de ravitaillement en bois de chauffe et en charbon. Les acteurs sont en majorités les femmes soit à 60.86%. Ces acteurs ont participé avec le personnel communal a l'atelier de formation. Il a été prévu de mettre sur pied :

- Une plateforme de gestion et de création du marché local de bois légal
- Enregistrement continu des acteurs de la filière

**PARTIE 4 : CAPITALISATION DES  
EXPERIENCES ACQUISES PAR  
THEMATIQUES DU PROJET R1400 DANS  
LA COMMUNE DE BANGANGTE**

## FICHES DE CAPITALISATION DES EXPERIENCES ACQUISES PAR THEMATIQUES DANS LA COMMUNE DE BANGANGTE

<b>Production des semences (acquisition des semences, mise en place des pépinières, mobilisation de la main d'œuvre ...) :</b>	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> <li>-attaques fongiques et des insectes</li> <li>-difficultés d'accès aux semences suite à la crise anglophone</li> <li>Mauvais choix des semences,</li> <li>Difficultés dans la recherche de la terre noire pour le remplissage des sachets,</li> <li>Choix du site de la pépinière ;</li> <li>-problèmes de disponibilité des financements</li> <li>-retard de production a la base</li> <li>-instabilité du climat</li> </ul>
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-80% de taux de réussite dans l'ensemble ;</li> <li>Production de plus de 50 000 plants d'eucalyptus pour la réserve de Balougoum</li> </ul>
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> <li>-disponibilité du site, le choix du site doit être une priorité</li> <li>Entretien régulier de la pépinière,</li> <li>La commune dispose d'un pépiniériste formé ce qui a permis d'avoir un taux de réussite des plants élevé en pépinière</li> <li>Achat des semences à plusieurs partenaires</li> <li>Suspicion de la qualité de l'eau comme facteur de nuisance à la bonne croissance des plants ;</li> <li>Défauts d'implication de la population</li> <li>-risque élevé d'échec au cas où le suivi n'est pas effectif</li> <li>- la mise en place d'un dispositif logistique pour le stockage et le transport de l'eau et des plants</li> <li>Choix des essences économiques par les communes avec une valeur ajoutée à moyen terme</li> <li>-l'eucalyptus blanc a un taux de réussite supérieur à celui de l'eucalyptus rouge</li> </ul>
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produire les plants en pépinière en fonction de l'objectif de plantation</li> <li>Mise à disponibilité d'une moto pompe et des moyens de locomotion ;</li> <li>Se rassurer de la bonne qualité des semences,</li> <li>Former les pépiniéristes locaux ;</li> <li>Accroître la sensibilisation auprès des populations environnantes</li> <li>-mobilisation des moyens financiers dans les délais</li> </ul>

<b>Préparation et mise en terre Plantation : préparation des sites identification des sites, piquetage et trouaison, mise en terre des plants, mobilisation de la main d'œuvre .....</b>	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<p>Difficulté à défricher certaines parcelles,            Trouaison pas toujours réglementaire-            climat            -moyens financiers            -défauts de main d'œuvre qualifiée</p>
Cas de réussites : superficie, planter, taux de réussite, (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<p>-Près de 81ha plantés,            Le taux de réussite est supérieur à la moyenne            Reboisement à l'entrée nord de la ville            -Reboisement dans les écoles secondaires et primaires            -initiative privée de bangoua, baloue chefferie            14 ha plantés avec dans le cadre de la dotation du MINFOF à la Commune, sur un tenant de la réserve de Baloumgou            - Forte implication des femmes, jeunes, minorités et peuples autochtones dans l'exécution des travaux de reboisement sur le terrain.</p>
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<p>-planifier les différentes activités en tenant compte des aléas climatiques            -implications des populations locales            - organiser une équipe solide et dynamique            -éviter les zones de pâturages et susceptibles aux feux de brousse            - Cartographie géoréférencée des sites</p>
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<p>-mobilisation de la main d'œuvre a temps et travail avec les populations locales            -respecter le calendrier de la mise en terre des plants.</p>

**Entretien : (Travaux d'entretien, protection individuelle des plantes, arrosage et gardiennage des sites reboisés d'arrosage et sécurisation d'entretien des sites, feux de brousse, transhumance, traitement phytosanitaire.....**

Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	-pâturages des animaux, transhumance, -feux de brousse Absence de gardien
Cas de réussites : <i>(NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)</i>	-limitation et réduction considérable des feux de brousses Mise en place des plaques de signalisation, -réduction considérable des pâturages -sécurisation des sites a l'approche des périodes de sècheresse
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	La période de réalisation des pares feux doit etre (entre Octobre et Novembre) Augmenter la largeur des pares feux, Ne plus utiliser les herbicides systémique ;- certaines populations restent sceptiques sur les questions de foresterie - collaborer avec les leaders pliques, traditionnels et religieux ; - recrutement d'équipes de gardiennage des sites Mise en place des couloirs de transhumance pour faciliter le passage des transhumants sur les sites de plantation Traitements phytosanitaires des plants à partir des produits bio locaux : bouses de vaches, eaux issues des neems intégration du point focal dans le suivi hebdomadaire des activités Cultures intercalaires pour associer les cultures vivrières aux plantations disposition pris à partir de Novembre pour mettre les sites de reboisement à l'abri des feux et des effets négatifs de transhumance
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	-recruter un gardien permanent sensibilisation et mobilisation des riverains sur la surveillance contre les feux de brousse -ouverture a temps de layons pare feu Signature des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux et certains Chefs d'établissement. Dans ce cas d'espèce, le partenariat entre la Mairie et les opérateurs privés (agriculteurs locaux) consiste à mobiliser les communautés volontaires et les encourager dans la pratique des cultures intercalaires (cultures vivriers, maïs, arachides, tomate, macabo,...) entre les lignes de plantation. La Mairie reste propriétaire des sites et ceux qui font l'agriculture à l'intérieur des sites reboisés, ont accès à la terre pour l'agriculture. En contrepartie, ces derniers participent au même titre que

	la Mairie, à l'entretien des plants. Ce dispositif réduit les contraintes liées aux coûts d'entretien pendant et après le Projet R1400. C'est des jalons pour assurer la pérennité du projet après R1400.
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Regarnis (acquisition des plants, trouaison, mise en terre des plants)</b>	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	-problèmes financiers, lourdeurs des procédures administratives dans le déblocage des fonds, Qualité des plants à choisir, Mauvaise période pour les regarnis, - défaut de main d'œuvre qualifiée - instabilité du climat
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	-Reboisement de l'entrée nord de la ville de Bangangté -33 ha regarni dans la réserve de balougoum Reboisement dans les établissements -Site écotouristique de bangoua-baloue - Appui à la mise en place d'un Syndicat intercommunal à vocation forestière pour la gestion de la réserve forestière Bapou/Bana/Bangangté « SYNCOREF 3B » (C'est le CTFC qui a élaboré les statuts, le manuel des procédures et d'autres documents administratifs)
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	-planifier les actions en avance -travailler en impliquant assez les populations locales - Mobilisation permanente de la main d'œuvre communauté et scolaire pour optimiser les coûts de plantation et amplifier les résultats.
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	-accroître la sensibilisation des populations sur la nécessité de reboiser -planifier les actions -mise à disposition des fonds dans des délais impartis

**Approvisionnement du marché domestique en bois légal** (points officiels d'approvisionnement du bois de chauffe, gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, risques de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la préservation des ressources naturelles durables, mise en place de la plate-forme).

Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	-réticence des commerçants pour rejoindre la plateforme du MCB -site du marché occupé par les transporteur et revendeurs de sable -Site non aménagé et non sécurisé, Arrêté de création marché pas encore disponible, Réticence des commerçants de sable à quitter le site identifié, Problèmes financiers
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	Participation massive aux ateliers de sensibilisation - appui et disponibilité des services déconcentrés du MINFOF ; -dynamisme des vendeurs ; -mise en place d'un comité de gestion ; Levée topographique réalisée le 25/05/2022 -Plus de 21 acteurs de bois de chauffe recensés
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	-prévoir les financements dans les budgets communaux -échangé avec les acteurs de façon permanente
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	-constructions des hangars, et sécuriser le site de vente -libérer les espaces occupés par les camions et sables -Trouver le financement pour l'aménagement du site du marché de bois de chauffe

<b>Formations :</b>	
<b>Thème :</b>	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	-Non implication des conseillers municipaux, Pas de formation des pépiniéristes locaux,
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	-impliquer toutes les parties prenantes dans les formations
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	-organiser des séminaires de formation en vue du renforcement de capacité de toutes les parties prenantes

### Activité de sensibilisation

THEMES	FORMATION SENSIBILISATION (S ou F)	Nombre de participants		
		T	H	F

<b>Formation des agriculteurs et organisations locales sur la gestion des feux de brousses et surveillance des plantations</b>		<b>37</b>	<b>24</b>	<b>13</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-----------	-----------	-----------

<b>Sensibilisation :</b>	
<b>Thème</b>	
Cas de réussites : <i>(NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)</i>	-Forte implication des populations riveraines Sensibilisation sur la gestion des feux de brousse et de la transhumance

<b>Appui aux initiatives locales ou individuelles</b> (stratégie de sécurisation, les différents partenariats privés)	
<b>Nom de l'initiative et partenaires :</b>	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	- Comme difficultés rencontrées une parcelle du site de reboisement de l'Université des Montagnes (UdM) a subi un incendie pendant la saison sèche et l'université a pris des dispositions pour faire le regarni des plants morts.
Cas de réussites : <i>(NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)</i>	Signature d'un contrat de partenariat entre l'ACFCAM et l'Association pour le Développement et l'Education (AED)/Université des Montagnes (UdM) à travers la Mairie de Bangangté pour la promotion des activités du projet reboisement 1400 effectuées dans la Commune de Bangangté et le site dégradé de Banekane au sein de l'UdM. Le partenariat entre la Mairie de Bangangté et l'Université des Montagnes (UdM) permet de résoudre le problème foncier. Car, la Commune de Bangangté ne dispose pas suffisamment d'espace dans la ville. Les plantations fruitières seront développées par la Mairie de Bangangté avec l'UdM sur un site de l'UdM avec partage des revenus issus de l'exploitation des plantations. Ce partenariat apporte une valeur ajoutée en ce sens qu'il permet à Bangangté d'atteindre ses indicateurs, de mobiliser une institution sérieuse, qui continuera à garantir la pérennité des plantations. Par ailleurs, les plantations mises en place par la Commune et cette Université servent de cadre de travaux académiques pour une nouvelle filière d'Agroforesterie que vient de créer l'UdM

<b>Genre et minorités :</b>	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	-Faible implication des éleveurs lors de la sensibilisation
Cas de réussites : <i>(NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)</i>	-engagement et volonté de certaines femmes et jeunes
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	-la combinaison femme et Hommes booste l'activité Prise de conscience de certaines femmes et jeunes
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	-intégrer de plus en plus les femmes et les jeunes dans les activités de reboisement -impliquer les éleveurs dans la gestion de la réserve

<b>Emplois créés par le projet :</b>	
Emplois permanents et temporaires	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	-création d'emploi périodique
Cas de réussites : <i>(NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)</i>	-lutte contre le chaumage Plus de 300 emplois créés
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	-Préservation de l'environnement et lutte contre les changements climatiques
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	-Fidéliser les employés Créer quelques emplois permanents

<b>Communication et visibilité (vidéo, enregistrements, Polos, plaques de signalisation etc. ....)</b>	
<b>Thème :</b>	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	-défauts de moyens financiers
Cas de réussites : <i>(NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)</i>	-plaques de signalisations installées dans la réserve BALOUMGOU

## CONCLUSION

Le projet de reboisement 1400 de la commune de Nyambaka mis en œuvre par l'association des communes forestière du Cameroun (ACFCAM) à travers sa branche technique du Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC), sous financement de l'union européenne (EU) a permis de contribuer au développement des plantations ligneuses et fruitières afin de restaurer des espaces dégradés sur une superficie totale de **81 hectares** soit :

- Plantation en plein d'Eucalyptus : **41 ha** (20 ha sous fonds ACFCAM/UE et 21 ha avec l'appui du MINFOF (Réserve forestière de Baloungou) ;
- Plantation mixte d'alignement : 4 000 plants de Calisternome et Filao E : 5x5m, soit **20 km** (centre-ville de Bangangté)
- Plantation en plein des fruitiers (Anacardier, Avocats Citronniers, Oranginiers Corossoliers, et autres) : **40 ha (Site UdM)**
- Plantation mixte d'alignement : 1 150 plants de Calisternome et Filao E : 5x5m, soit **5,7 km** (site UdM)
- Le projet a également accompagné la Commune de Bangangté dans le processus de formalisation et de signature d'une convention de collaboration avec la société Eneo Cameroun, en vue de la valorisation des plantations d'Eucalyptus mises en place dans la réserve forestière de Baloungou ;
- Le Projet a aussi mutualisé les partenaires tels que : le MINFOF, le PNDP, et les trois Communes riveraines à la réserve forestière de Bapouh/Bana pour l'entretien et la restauration d'une parcelle dudit massif forestier.

La commune de Bangangté a rencontré durant le projet un manque de suivi et d'observation des activités par la Mairie, ce manque a causé un taux de réussite de 45%, sous l'effet de l'insuffisance d'un réel suivi des activités dans la commune de Bangangté.

### Les perspectives après le projet reboisement 1400

Au terme du projet, il est attendu que la Commune prenne le relai et assure un suivi harmonieux des sites reboisés. Cette institution devra assurer avec aisance le suivi des sites et au besoin créer de nouveaux sites. Pour assurer cette pérennité, plusieurs séances de formation avaient été organisées. Les différentes communes partenaires ont créé en leur sein, des cellules forestières composées de quelques personnes salariées par elles.

Elle se penchera également sur l'ensemble des partenaires exerçant dans le domaine de la restauration des espaces dégradés ou dans le domaine de l'environnement pour assurer la pérennité des sites

Une pépinière communale existante, pourra accroître sa production et permettra de mettre à la disposition de ces partenaire un nombre suffisant des plants. Ainsi, il est facile pour la commune d'élargir sa marge de manœuvre en matière de reboisement.

## ANNEXE

### Annexe 1 : Quelques images de terrain



**Photo 9 : Visite du DD MINFOF du Ndé sur le site de reboisement de la réserve de Balougoum**



**Photo 10 : Lancement de la Campagne sylvicole 2020 dans la mairie de Bangangté**



**Photo 11 : Organisation des travaux d'entretien des plants dans la réserve forestière de Bapouh-Bana**



**Photo 12 : Sensibilisation des organisations locales, des éleveurs et communautés riveraines sur les inconvénients du feu de brousse et du pâturage dans les sites de reboisement**



**Photo 13 :** Séance de travail avec le PNDP Ouest, les maires de Bangangté, Bangou et Bana pour l'organisation des travaux d'entretien dans la Réserve Forestière de Bapouh-Bana



**Photo 14 :** Suivi des travaux de reboisement sur le site dégradé de Banekane au sein de l'Université des Montagnes (UdM)



Photo 15 : Visite du site de reboisement de Balougoum





**Photo 16 : Réunion de restitution des rapports d'activités et des travaux de capitalisation à la mairie de Bangangté**